THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ 1552–1630

Quand du sort inhumain les tenailles flambantes

Sonnet L.

Quand du sort inhumain les tenailles flambantes
Du milieu de mon corps tirent cruellement
Mon coeur qui bat encor' et pousse obstinément,
Abandonnant le corps, ses plaintes impuissantes,

Que je sens de douleurs, de peines violentes !
Mon corps demeure sec, abattu de tourment
Et le coeur qu'on m'arrache est de mon sentiment,
Ces parts meurent en moi, l'une de l'autre absentes.

Tous mes sens éperdus souffrent de ses rigueurs,
Et tous également portent de ses malheurs
L'infini qu'on ne peut pour départir éteindre,

Car l'amour est un feu et le feu divisé
En mille et mille corps ne peut être épuisé,
Et pour être parti, chaque part n'en est moindre.